



L'Informateur

Septembre 2023

Bulletin municipal
Aguanish/Île-Michon

Numéro 7

LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ : UN OUTIL D'INFORMATION PRATIQUE ET UNE FENÊTRE OUVERTE SUR NOTRE COLLECTIVITÉ

Cela fait quelques mois déjà que nous avons réorganisé le site Internet de la municipalité (www.aguanish.org). Les informations ont été mises à jour et vous pouvez même accéder aux documents publics des années antérieures en consultant l'onglet « Archives ». De plus, vous y trouverez maintenant un onglet babillard où les annonces publiques peuvent être affichées tels que les levées de fond, les activités uniques, les logements disponibles, les maisons en vente, les messes, etc. La section « Vivre à Aguanish » a été rafraîchie et vous y trouverez une multitude d'informations utiles comme nos communications, les emplois disponibles, l'accès à des formulaires, etc., et tout dernièrement, les opportunités d'affaires. Vous avez un commerce à vendre ou recherchez des partenaires d'affaires ? C'est là que vous pouvez également afficher. Notre site web est l'un des premiers outils d'informations pour les gens provenant de l'extérieur. Il est une vitrine sur notre vie communautaire, économique et touristique. Il est important de le mettre de l'avant, de partager la ressource et surtout, de l'utiliser ! Pour toutes informations à partager, communiquez avec Fanny à developpement.aguanish@gmail.com ou au 418-533-2323 poste 105.

LA VIE COMMUNAUTAIRE D'AGUANISH, UN MILIEU DYNAMIQUE POUR TOUS !

L'automne à nos portes, la rentrée effectuée, vos organismes communautaires qui étaient en vacances reprennent de plus belle leurs activités et les autres poursuivent leur route en ayant toujours autant besoin de votre participation. Surveiller les pages Facebook du Comité des Loisirs, du Centre Volet des Femmes, de l'Association Chasse et Pêche d'Aguanish, de l'Oasis du Bel Âge, du Centre d'Action bénévole de la Minganie, du Carrefour famille de la Minganie, du Réseau Biblio de la Côte-Nord et de votre municipalité et partagez les bonnes nouvelles ! N'oublions pas que l'appel général demeure disponible pour annoncer les activités, ainsi que la radio communautaire CKNA 104,1 et le journal communautaire Le Portageur. De plus, votre bibliothèque reprendra du service en soirée dès le mois d'octobre.

Pour finir, les Journées de la Culture 2023 s'en viennent à grands pas et votre municipalité vous prépare toute une programmation via la bibliothèque pour le samedi 30 septembre. Réservez votre après-midi, il y aura des présentations et des activités pour tous les âges, et même les adolescents !! Plus de détails à venir sous peu. Surveillez notre page Facebook et également notre site web à www.aguanish.org

ÉLECTION AU SIÈGE VACANT N° 5

À la suite de la démission de Monsieur Régnald Blais en tant que conseiller municipal, le siège n° 5 au Conseil est maintenant disponible. Le dépôt des candidatures se fera du 25 sept. au

6 oct., au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Toutes les informations seront disponibles dans l'avis public affiché sur les différents babillards, ainsi qu'auprès de Marlène Blais, directrice générale, au 418-533-2323 poste 102.

COUPE DE BOIS — FONCTIONNEMENT ET PERMIS

La municipalité vous rappelle qu'il n'est pas autorisé de procéder à la coupe de bois à des fins domestiques partout ni sans permis obtenu au préalable. Il est donc nécessaire d'obtenir un permis via le *ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles* (MERN). Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'adresse suivante :

<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/permis-dintervention-et-autorisations/bois-chauffage-domestiques-commerciales/>

Ou à téléphoner au ministère en composant le 418-964-8300 poste 225, et d'y laisser vos coordonnées pour qu'un employé vous rappelle afin de compléter votre demande de permis et de faire le paiement.

LA SÉCURITÉ, UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE !

La poursuite du programme *Priorités d'intervention pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt* a repris depuis la fin du mois d'août. La vigilance et la prudence sont de mise durant les travaux entourant les mesures d'atténuation des feux de forêt dans les différents secteurs où notre équipe peut s'affairer. Nous vous demandons de limiter vos déplacements si cela est possible ou de circuler très prudemment. Nous tenons à la sécurité de nos employés et à la vôtre !

De plus, la période de la chasse ouvrant très bientôt, les randonneurs et les promeneurs sont invités à limiter leur déplacement à des aires publiques telles que des sentiers balisés et reconnus, et à demeurer à proximité des villages. De plus, il est **IMPORTANT** de revêtir **EN TOUT TEMPS ET EN TOUTES CIRCONSTANCES** un dossard permettant de **TRÈS BIEN** vous distinguer dans la forêt. Cela aide grandement à votre visibilité pour le chasseur à l'affût et pour une sortie en plein air en toute sécurité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture des bureaux municipaux : 8h à 11h 30 sur rendez-vous seulement
13h à 16h sans rendez-vous

Contactez votre équipe municipale : 418-533-2323

- poste 101 Monika Déraps, greffière-trésorière
- poste 102 Marlène Blais, directrice générale
- poste 103 Léonard Labrie, maire
- poste 104 Régnald Blais, responsable des travaux publics
- poste 105 Fanny Lachambre, agente de développement municipal

*****Prochaines séances ordinaires du conseil : mardi 3 octobre à 19h*****